



SPP et PATS SDIS du RHONE

Lyon, le 2 octobre 2006

COMMUNIQUÉ

Ce jour, suite aux différentes revendications des partenaires sociaux, le président du SDIS du Rhône leur a annoncé des propositions qu'il va soumettre au conseil d'administration du 23 octobre, pour une application dès le début de l'année 2007 :

- refonte de la filière
- logements en casernement
- rythmes de travail
- absentéisme
- divers

Voir ci-joint le document
remis ce jour, en version
non définitive.

Ces propositions représentent une avancée significative :

- accès plus rapide aux grades de sergent, d'adjudant, major
- modification des règles d'affectation des appartements et gommage des inégalités entre agents d'une même instruction pour les agents recrutés entre 1999 et 2002.

Ces avancées n'ont pu avoir lieu que par une action soutenue et identique des partenaires sociaux.

Concernant les propositions relatives aux rythme de travail et à l'absentéisme, elles ne sont pas suffisamment précises pour en apprécier exactement l'impact. Espérons que la rédaction définitive donnera les éclaircissements attendus. Au sujet d'un éventuel cycle de travail, toujours un refus catégorique.

En ce qui concerne l'augmentation des tickets restaurant, notre organisation syndicale souhaitait une revalorisation plus importante.

Nous restons vigilants et mobilisés sur l'application des mesures annoncées et nous constatons, une fois de plus, qu'en se battant tous ensemble nous obtenons des avancées significatives.